



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 11 NOVEMBRE 2011**

Les adhérents de l'association Orthorisq ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 11 novembre 2011 à 8h15 afin de valider les comptes de l'association portant sur l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire, joint à la convocation, était le suivant :

- Lecture du rapport de gestion concernant l'exercice clos le 30 juin 2011
- Lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011
- Approbation des comptes pour l'exercice clos le 30 juin 2011
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2011
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Quitus aux administrateurs
- Questions diverses

Le rapport de gestion du trésorier a été communiqué aux adhérents après que les comptes de l'association aient été arrêtés par le Conseil d'Administration du 7 novembre 2011.

Les bulletins de vote des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale ont été distribués aux adhérents à l'entrée de la réunion en échange de leur coupon de présence, et du ou des pouvoirs dont ils étaient éventuellement porteurs.

Après un mot du président et du secrétaire général, le trésorier a présenté son rapport sur les comptes annuels. Monsieur Georges Maregiano, de KPMG Audit, Commissaire aux Comptes de l'Association, a ensuite présenté son rapport sur les comptes annuels ainsi que son rapport spécial sur les conventions réglementées (portant sur la mise à disposition de personnel par la SOFCOT, les rémunérations attribuées à certains membres du Conseil d'Administration dans le cadre des expertises réalisées pour le compte de l'Association et celles attribuées au Directeur et au Directeur Adjoint).

Il a ensuite été répondu aux questions de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 9h. Les bulletins de votes ont été collectés jusqu'à 10h, et immédiatement dépouillés.

981 votants ont été recensés : les conditions de quorum requises par l'article 10 des statuts de l'association ayant été atteintes, le scrutin est considéré comme valide.

Le résultat du vote des Résolutions soumises à l'Assemblée Générale est le suivant :

RÉSOLUTION 1 : Après lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes l'assemblée générale approuve les comptes pour l'exercice clos le 30 juin 2011 qui présentent un déficit de 63951€.

812 bulletins pour, 42 bulletins contre, 127 abstentions

RESOLUTION ADOPTÉE

RESOLUTION 2 : L'assemblée générale approuve l'affectation du déficit de l'exercice clos le 30 juin 2011, s'élevant à 63951€, en report à nouveau.

814 bulletins pour, 42 bulletins contre, 125 abstentions

RESOLUTION ADOPTÉE

RESOLUTION 3 : Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes l'assemblée générale approuve les conventions mentionnées dans ce rapport.

845 bulletins pour, 18 bulletins contre, 118 abstentions

RESOLUTION ADOPTÉE

RESOLUTION 4 : L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour faire, partout où besoin sera, toutes formalités légales de publicité.

858 bulletins pour, 24 bulletins contre, 99 abstentions

RESOLUTION ADOPTÉE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent compte-rendu, à Paris, le 18 novembre 2011

Jean-Paul LEVAI
Président

Olivier GALLAND
Secrétaire Général

Jean-Marie POSTEL
Trésorier